La téléassistance

Elle s’adresse à toute personne qui souhaite rester à son domicile en toute sécurité dans le confort et la sérénité.

C’est un système d’intervention et d’assistance à domicile qui fonctionne 24h/24.

Par simple pression sur un bouton, il permet d’établir un contact avec un interlocuteur qui écoute, et déclenche si besoin une intervention adaptée.

Pour en bénéficier, vous pouvez vous renseigner au CCAS.

Liens utiles
Le CCAS, Centre communal d'action sociale